

## Fusions dans le supérieur : une nouvelle étape franchie

### BRUXELLES

Officiellement, rien n'est lié. Officieusement, le vote d'un important dossier hospitalier bruxellois a permis, ce jeudi, de faire avancer d'un pas supplémentaire le décret réglant la fusion entre l'UCLouvain et l'université Saint-Louis d'une part ; entre l'ULB et la haute école Ihees d'autre part. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a en effet adopté en seconde lecture l'avant-projet de décret présenté fin 2018.

On se souviendra que les premiers (UCLouvain/Saint-Louis) cherchent à se marier depuis deux ans et demi, ceci au grand dam de l'ULB, qui redoute l'arrivée de l'université louvaniste au cœur de Bruxelles (en plus de Woluwe). On se souviendra aussi qu'en « compensation », l'ULB négocie désormais une fusion avec l'Ihees, la haute école de communication appartenant au groupe Galilée. On se souviendra enfin que la date prévue (septembre 2019) arrange très bien les premiers mais absolument pas les seconds (ils manquent de temps pour écrire les accords).

PS et CDH ont donc navigué dans ces discussions depuis des semaines, les humanistes exi-

geant de clôturer l'affaire UCLouvain avant la fin de la législature, les socialistes étant plus attentifs aux sirènes de l'ULB. Chacun a campé sur ses positions jusqu'à ce qu'arrive sur la table un autre dossier, bruxello-bruxellois celui-là : le rapprochement (voire la fusion) entre les hôpitaux publics de la capitale et des partenaires privés : d'une part entre le groupement Iris-Sud et le Chirec ; d'autre part entre les hôpitaux de la ville de Bruxelles et Erasme (ULB).

Peu contesté, ce projet coïncitait pourtant sur un « détail » : il fallait une ordonnance pour autoriser des hôpitaux émanant de CPAS (c'est le cas des structures publiques concernées) à se marier avec des hôpitaux privés. La Région bruxelloise, et singulièrement le PS, voulait régler ce détail avant la fin de la législature mais le CDH rechignait à le voter. De son côté, la Fédération Wallonie-Bruxelles, et singulièrement le CDH, voulait régler la fusion avant la fin de la législature mais le PS rechignait à la voter. Ce jeudi, les votes ont eu lieu de manière presque concomitante. Et ce n'est pas qu'un hasard...

Précision : pour les universités, les fusions pourront avoir lieu à des dates différentes. ■

É.B.